



FICHE SIGNALÉTIQUE

Cette fiche signalétique concerne un groupement par famille de tous les mélanges métalliques contenant le même flux. Un tableau qui répertorie tous les groupes de métaux est fourni en fin de document. Pour mieux servir tous nos clients et réduire la documentation, Indium Corporation a généré une FS pour ce produit. Elle doit être utilisée aux États-Unis ainsi qu'au plan international. Certaines des informations réglementaires contenues dans les présentes peuvent ne pas s'appliquer à l'État/Province ou au pays respectif du client. Sauf mention contraire, l'information sur la santé et la sécurité fournie dans les présentes s'applique à tous les produits.

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Identifiant du produit : INDALLOY AVEC RMA-SMQ 51 A/C/AC OU INDALLOY AVEC SOLVANT DE FLUX NC-SMQ 51 S/C/SC (Le groupe des métaux avec flux est indiqué à la fin de ce document.)

FS numéro : FS-IN 282

Date de révision : 28 NOVEMBRE 2017

Utilisation du produit : Utilisation industrielle - Pâte à braser faiblement activée constituée d'un solvant de flux mélangé avec 83-92 % en poids de poudre métallique préalliée. Utilisé dans les applications de brasage tendre. Consulter le tableau des alliages relatif aux mélanges de métaux utilisant le même flux.

FABRICANT :

Aux États-Unis :

The Indium Corporation of America®
34 Robinson Rd., Clinton, New York 13323
Renseignements : (315) 853-4900
nswarts@indium.com

N° DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE :

CHEMTREC 24/24 h.

États-Unis : 1 (800) 424-9300

En dehors des États-Unis : +1 (703) 527-3887

En Europe :

Indium Corporation of America (European Operations)
7 Newmarket Ct.
Kingston, Milton Keynes, Royaume-Uni, MK 10 OAG
Informations : +44 [0] 1908 580400

En Chine :

Indium Corporation (Suzhou), Co., Ltd.
No. 428 Xinglong Street
Suzhou Industrial Park
Suchun Industrial Square
Unité No. 14-C
Jiangsu Province, Chine 215126
Informations : (86) 512-6283-4900

En Asie :

The Indium Corporation of America
Asia-Pacific Operations-Singapour
29 Kian Teck Avenue
Singapour 628908
Informations : +65 6268-8678

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

VOIES D'ENTRÉE PRINCIPALES :

⊕Les yeux ⊕L'inhalation ⊕La peau ⊕L'ingestion NTP

Classifié comme cancérigène pour

CIRC OSHA ⊕Non classifié
(Voir section 11)

SGH :

Produits sans plomb :



Mot d'avertissement : Attention

Mention(s) de danger

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
 H335 Peut irriter les voies respiratoires.
 EUH208 Contient de la colophane. Peut produire une réaction allergique.

Conseil(s) de prudence

P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
 P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
 P270 Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation de ce produit.
 P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
 P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
 P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
 P301 + P314 EN CAS D'INGESTION : Sollicitez un avis ou une attention médicaux si vous vous sentez mal.
 P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon.
 P304 + P341 EN CAS D'INHALATION : En cas de problème respiratoire, emporter la victime au grand air et la maintenir au repos dans une position confortable lui permettant de respirer
 P305 + P351 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes (15 minutes).

Produits contenant du plomb :



Mot d'avertissement : Attention

Mention(s) de danger

H303 Peut être nocif en cas d'ingestion (plomb)
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
 H335 Peut irriter les voies respiratoires.
 H351 Susceptible de provoquer le cancer (plomb).
 H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. (applicable aux produits contenant du plomb)
 H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (applicable aux produits contenant du plomb)
 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme (plomb).

EUH201A	Attention! Contient du plomb (applicable seulement pour les produits listés contenant du plomb). Consulter la liste.
EUH208	Contient de la colophane. Peut produire une réaction allergique.
<u>Conseil(s) de prudence</u>	
P233	Maintenir le contenant fermé de manière étanche.
P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation de ce produit.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P362 + P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P301 + P314	EN CAS D'INGESTION : Solliciter un avis ou une attention médicaux si vous vous sentez mal.
P302 + P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon.
P304 + P341	EN CAS D'INHALATION : En cas de problème respiratoire, emporter la victime au grand air et la maintenir au repos dans une position confortable lui permettant de respirer
P305 + P351	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes (15 minutes).

Classification :

Toxicité pour certains organes cibles – exposition répétée : catégorie 2

Cancérogénicité : catégorie 2 (plomb)

Toxicité pour la reproduction : catégorie 2 (plomb)

Sensibilisation par contact avec la peau : catégorie 1B

Sensibilisation des voies respiratoires : catégorie 1B

Très toxique pour les organismes aquatiques : catégorie 1 pour les produits contenant du plomb

Toxicité chronique pour les organismes aquatiques : catégorie 1 pour les produits contenant du plomb

Pour les produits contenant à la fois du plomb et de l'antimoine, la classification aiguë et chronique est la catégorie 2.

EFFETS POSSIBLES SUR LA SANTÉ :

Contact avec les yeux : Le contact avec le matériau à température ambiante ou avec des émanations du matériau aux températures typiques de refusion supérieures à 100 °C peut provoquer une irritation des yeux.

Ingestion : Ce produit contient des poudres d'alliages métalliques et des substances chimiques organiques. Peut être nocif.

Inhalation : Les vapeurs ou fumées de ce matériau aux températures typiques de refusion supérieures à 100 °C peuvent provoquer une irritation locale des voies respiratoires. Les émanations, le cas échéant, peuvent être nocives. La colophane peut provoquer un asthme professionnel.

Contact avec la peau : Peut irriter la peau. L'ANTIMOINE est connue pour provoquer une dermatite.

Chronicité : PLOMB : L'exposition prolongée aux vapeurs ou aux émanations à des températures élevées peut causer une irritation des voies respiratoires et conduire à un saturnisme systématique. Les symptômes du saturnisme comprennent des maux de tête, des nausées, des douleurs abdominales, des douleurs musculaires et articulaires et des troubles du système nerveux, du système sanguin et des reins.

ARGENT : Le contact avec la peau ou une ingestion chronique de poussières, de sels ou d'émanations d'argent peut provoquer une argyrie, un état qui entraîne une pigmentation bleutée de la peau et des yeux

ÉTAIN : Il a été démontré que l'étain augmente l'incidence des sarcomes dans des essais sur les animaux.

BISMUTH : Peut provoquer des affections rénales.

INDIUM : Peut provoquer des affections respiratoires.

CUIVRE : La surexposition aux vapeurs peut causer la fièvre des fondeurs (frissons, douleurs musculaires, nausées, fièvre, gorge sèche, toux, faiblesse, lassitude); goût métallique ou sucré; décoloration de la peau et des cheveux.

ZINC : L'inhalation des vapeurs fraîches peut causer la fièvre des fondeurs, des sensations de gorge sèche, la toux, une sensation de faiblesse, des douleurs généralisées, la fièvre, des nausées et des vomissements.

ATTENTION : Ce produit contient une ou des substances chimiques reconnues par l'État de Californie comme provoquant des cancers ou des malformations de naissance (ou d'autres préjudices sur l'appareil reproducteur). Applicable en Californie.

REMARQUE : The Indium Corporation ne recommande pas, ne fabrique pas, ne commercialise pas ni ne cautionne aucun de ses produits pour la consommation humaine.

ATTENTION : Ce produit peut contenir du plomb. Le plomb peut être néfaste pour votre santé. La loi fédérale américaine interdit l'utilisation des soudures au plomb dans la fabrication des joints ou des raccords dans tout système d'approvisionnement en eau privé ou public. Gardez hors de la portée des enfants. Ne convient pas à l'usage domestique.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composants	%	N° CAS/N° EINECS	Limites d'exposition permises		
			VLE-MPT mg/m ³	VLE-LECT mg/m ³	VLE-LECT mg/m ³
ÉTAIN	*	7440-31-5/231-141-8			
		(É.U.)	2	2	-
		(UE)	-	2	4
		(Canada)	-	2	4
		(Singapour)	2	-	-
PLOMB	*	7439-92-1/231-100-4			
		(É.-U.)	0,05	0,05	-
		(UE)	N.É.	0,15	-
		(Canada)	0,05	0,05	-
		(Chine)	-	0,05 (poussières) 0,03 (émanations)	-

		(Mexique)	-	0,15	-
		(Singapour)	0,15	-	-
ARGENT	*	7440-22-4/231-131-3			
		(États-Unis)	0,01	0,1	-
		(UE)	-	0,1	-
		(Canada)	-	0,1	0,3
		(Mexique)	-	0,1	-
		(Singapour)	0,1	-	-
INDIUM	*	7440-74-6/231-180-0			
		(États-Unis)	0,1	0,1	-
		(UE)	-	0,1	0,3
		(Canada)	-	0,1	0,3
		(Chine)	-	0,1	0,3
		(Mexique)	-	0,1	0,3
		(Singapour)	0,1	-	-
OR	*	7440-57-5/231-165-9	N.É.	N.É.	N.É.
GERMANIUM	*	7440-56-4/231-164-3	N.É.	N.É.	N.É.
BISMUTH	*	7440-69-9/231-177-4	N.É.	N.É.	N.É.
ANTIMOINE	*	7440-36-0/231-146-5			
		(États-Unis)	0,5	0,5	-
		(UE)	0,5	-	-
		(Canada)	-	0,5	1,5
		(Chine)	-	0,5	-
		(Mexique)	-	0,5	-
		(Singapour)	0,5	-	-
CUIVRE	*	7440-50-8/231-159-6			
		(États-Unis)	0,1 (émanations)	0,2 (émanations)	-
		(UE)	-	0,2 (émanations)	-
		(Canada)	-	0,2 (émanations)	0,6 (émanations)

		(Mexique)	-	0,2 (émanations)	2
		(Chine)	-	0,2	0,6
		(Singapour)	0,2 (émanations)	1 (poussières)	-
ZINC	*	7440-66-6/231-175-3	N.É.	N.É.	N.É.
COLOPHANE	5,0-6,0	65997-05-9 (É.Ú.)	N.É.	N.É.	N.É.
		(UE)	0,05	N.É.	0,15 (sensibilisant)
ÉTHER POLYGLYCOLE	2,0 - 4,0	9038-95-3	N.É.	N.É.	N.É.
HUILE DE RICIN MODIFIÉE	1,0 – 7,0	61788-85-0	N.É.	N.É.	N.É.

*Voir le tableau des alliages à la fin du document

N.É. = Non établi

4. PREMIERS SOINS

- Contact avec les yeux :** Tenir les yeux ouverts et les rincer abondamment à l'eau tiède pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
- Ingestion :** Si le patient est conscient, NE provoquer des vomissements QUE sous la direction de personnel qualifié. NE JAMAIS faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter un médecin immédiatement.
- Inhalation :** Transporter la victime à l'extérieur. En l'absence de respiration, pratiquer la respiration artificielle ou administrer de l'oxygène par un personnel formé. Consulter un médecin immédiatement.
- Contact avec la peau :** Enlever les vêtements contaminés. Laver la zone affectée au savon et à l'eau. Laver les vêtements avant réutilisation. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Point d'éclair :** Non établi. **Méthode :** Non établie.
- Température d'auto-inflammation :** Non établie.
- Limites d'inflammabilité :** Limites non établies.
- Moyens d'extinction :** Utiliser des extincteurs appropriés aux conditions d'incendie environnantes.
- Procédures particulières de lutte contre l'incendie :** Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome homologué par NIOSH et des vêtements de protection complète.

6. MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Procédures en cas de déversement ou de fuite : À l'aide d'une spatule, ramasser la pâte et la placer dans un bocal en matières plastiques ou en verre et bien reboucher. Supprimer les traces de résidus de pâte à l'aide de chiffons ou de serviettes en papier humectées d'alcool éthylique ou isopropylique. Éliminer les chiffons ou les serviettes en papier en suivant tous les règlements fédéraux, provinciaux et locaux. Dans l'UE, se reporter aux Réglementations relatives aux déchets spéciaux.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions de manipulation : Garder les contenants hermétiquement fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Prendre soin d'éviter les déversements. Utiliser uniquement avec des équipements de production spécialement conçus pour la pâte à braser. Porter un équipement de protection individuelle approprié pour travailler ou manipuler la pâte à braser. Toujours se laver soigneusement les mains après avoir manipulé ce produit. NE PAS toucher ou se frotter les yeux avant de s'être lavé les mains.

Précautions de stockage : Entreposer le produit dans les contenants originaux, fermés de manière étanche, dans un endroit frais et sec. Consulter l'étiquette du produit pour les exigences spécifiques de température de stockage. Faire tourner le stock pour assurer une utilisation avant la date d'expiration figurant sur l'étiquette.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Contrôles d'ingénierie : Utiliser seulement avec des équipements de production (par exemple imprimantes à pochoir et fours à refusion) munis d'une ventilation appropriée et d'autres dispositifs de sécurité particulièrement conçus pour une utilisation avec la pâte à braser. Contrôler la concentration de tous les composants pour ne pas dépasser les limites d'exposition établies. Protéger les travailleurs contre d'éventuelles exposition.

Protection personnelle :

Yeux : Lunettes/lunettes étanches protectrices contre les agents chimiques. Visière de protection contre les dangers d'éclaboussures.

Voies respiratoires : Un appareil respiratoire purificateur d'air marqué avec homologation ou conformité, équipé d'une cartouche de filtrage chimique des émanations/substances organiques est recommandé dans certaines circonstances (c.-à-d. lors d'une refusion manuelle sur une plaque au lieu d'un four à refusion ventilé) lorsqu'il est prévu que les concentrations dans l'air dépassent les limites d'exposition. Les produits contenant du plomb exigent un système de ventilation pour assurer la protection des travailleurs contre d'éventuelles expositions.

Peau : Gants résistants aux produits chimiques. Les gants en latex ne sont pas recommandés.

Divers : Blouse de laboratoire, douche oculaire dans la zone de travail. Éviter de porter des lentilles de contact dans les zones d'émanations élevées.

Pratiques de travail et d'hygiène : Bien entretenir les locaux. Nettoyer immédiatement les déversements. Ne pas laisser de chiffons ou de serviettes en papier contaminés avec de la pâte à braser s'accumuler dans la zone de travail. Une bonne hygiène personnelle est essentielle. Éviter de manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Se laver soigneusement les mains à l'eau et au savon immédiatement après avoir quitté la zone de travail.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect :	Pâte de couleur grise.	Point d'ébullition :	Sans objet.
Odeur :	Faible odeur caractéristique.	Point de fusion :	Sans objet
Densité :	Sans objet.	pH :	5 - 8 (flux)
Tension de vapeur :	Sans objet.	Solubilité dans l'eau :	Insoluble (pâte)
Densité de vapeur :	(air = 1) Sans objet.	Composés organiques volatiles :	< 132,700 µg/kg

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Généralement :	Stable.
Conditions à éviter :	Non établies.
Substances incompatibles :	Éviter le contact avec des acides, bases ou agents oxydants.
Produits de décomposition/combustion dangereux :	Des émanations organiques nocives et des émanations d'oxydes toxiques peuvent se former à des températures élevées.
Polymérisation dangereuse :	Ne polymérise pas.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Cancérogénicité :	NTP : Non	
	OSHA : Non	29CFR1910.1025
	CIRC : Oui	Le plomb et les composés au plomb sont inscrits comme étant des cancérogènes possibles.
DL₅₀ :	Non établie.	CL₅₀ : Non établie.

Divers : Toxicité chronique : L'exposition prolongée ou répétée aux émanations de flux de colophane peut causer chez les travailleurs l'apparition d'un asthme professionnel. Le plomb peut éventuellement causer des affections au fœtus en développement.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Produit non testé.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthode d'élimination des déchets :	Les débris d'alliages métalliques ont habituellement de la valeur. S'adresser à un collecteur commercial pour le recyclage. Autrement, éliminer en suivant tous les règlements sur l'environnement fédéraux, provinciaux et locaux. En Europe, suivre les réglementations spéciales relatives aux déchets.
--	--

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transporter en conformité avec les règlements et les exigences en vigueur. Non réglementé par le département des Transports des États-Unis (US DOT).

Transport non dangereux (terre/IATA/mer).

ONU – aucun

Polluant marin : Non

Guide des situations d'urgence en Amérique du Nord – sans objet

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Les informations contenues dans cette fiche de sécurité sont conformes aux exigences de la loi sur la sécurité et la santé professionnelles américaine (Occupational Safety and Health Act) et aux réglementations promulguées à ce titre (29 CFR 1910.1200 ET. SEQ.).

PROP 65 en Californie, norme sur la salubrité de l'eau potable : ATTENTION : Applicable en Californie.

Ce produit contient une ou des substances chimiques reconnues par l'État de la Californie comme provoquant des cancers ou des malformations de naissance (ou d'autres préjudices sur l'appareil reproducteur). (plomb)

Inscription LEP 313 - 40 CFR 372.65

Plomb N° CAS 7439-92-1

Argent N° CAS 7440-22-4

Antimoine N° CAS

7440-36-0

Cuivre N° CAS 7440-66-6

Zinc N° CAS 7440-66-6

Programme de toxicologie génétique de l'EPA – Plomb N° CAS 7439-92-1

Tous les ingrédients sont inscrits sur l'inventaire TSCA de l'Agence américaine de protection de l'environnement (EPA).

Ce produit a été classé conformément aux réglementations mexicaines NOM-018-STPS-2015 et NOM-010-STPS-2014.

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du Règlement sur les produits contrôlés.

SIMDUT canadien : D2A-Matières ayant d'autres effets toxiques-Matière très toxique (Chronique) (plomb).



D2B-Matières ayant d'autres effets toxiques-irritant cutané

Les composants sont listés dans la Liste des substances chimiques du Canada.

Ce produit a été classé conformément aux lignes directrices établies par le ministère de la Santé industrielle de la

République de Singapour.

Consulter le tableau des alliages relatif à la conformité avec la directive de l'UE 2011/65/UE, Restriction de l'utilisation de certaines substances dangereuses 2 (RoHS), voir tableau des alliages.

Informations Règlementaires en Chine :

GB/T 16483-2008, GB/T 17519-2013, Fiches de sécurité sur les produits chimiques.

GB 30000.2-29-2013, règles pour la classification et l'étiquetage des produits chimiques (SGH)

Décret n° 591 : Règlements sur le contrôle de la sécurité des produits chimiques dangereux.

Ce produit a été classé en utilisant la limite d'exposition au travail chinoise pour les agents dangereux sur le lieu de travail, GBZ2-2007.

Malaisie :

Ce produit a été classé en accord avec : Malaisie – SÉCURITÉ ET SANTÉ PROFESSIONNELLES (CLASSIFICATION, ÉTIQUETAGE ET FICHES DE SÉCURITÉ SUR LES PRODUITS CHIMIQUES DANGEREUX) RÈGLEMENT OCTOBRE 2013 – (CLASS).

16. AUTRES INFORMATIONS

Indice de danger du Système d'identification des matières dangereuses (HMIS) :

Santé :	2
Incendie :	1
Risque physique :	0

Date de révision : 28 NOVEMBRE 2017

Préparé par : Nancy Swarts, Indium Corporation of America

Approuvé par : Nancy Swarts, Indium Corporation of America

Les informations et recommandations contenues dans ce document sont, à la connaissance de « The Indium Corporation of America », exactes et fiables à la date de publication. The Indium Corporation of America ne garantit pas leur exactitude ou fiabilité, et The Indium Corporation of America ne sera pas responsable des pertes ou dommages quelconques résultant de son utilisation. Les informations et recommandations sont fournies pour la considération et l'examen de l'utilisateur, et c'est à l'utilisateur qu'il incombe de vérifier qu'elles sont complètes et conformes à son usage particulier. Si l'acheteur reconditionne ce produit, un conseiller juridique devrait être consulté pour assurer que les informations nécessaires sur la santé, la sécurité et autres informations nécessaires figurent sur le conteneur.

TABLEAU DES ALLIAGES

INDALLOY Mélange d'alliages métalliques	% Sn Étain	% Pb Plomb	% Ag Argent	% In Indium	% Bi Bismuth	% Sb Antimoine	% Cu Cuivre	% Zn Zinc	% Au Or	% Ge Germanium	Conformité RoHS 2
9 (Sn70/Pb18/In12)	5,1-64,4	14,9-16,6	-	10-11	-	-	-	-	-	-	NON
10 (Pb75/In25)	-	63,3-69	-	20,8-23	-	-	-	-	-	-	NON
42 (Bi46/Sn34/Pb20)	28-31,3	17-18,4	-	-	38-42,3	-	-	-	-	-	NON
97 (Sn43/Pb43/Bi14)	35,7- 39,6	35,7-39,6	-	-	11,6- 12,9	-	-	-	-	-	NON
100 (Sn62,6/Pb37/ Ag0,4)	52,0- 57,6	30,7-34,0	0,33- 0,37	-	-	-	-	-	-	-	NON
104 (Sn62/Pb36/Ag2)	51,9- 57,5	29,9-33,2	1,2-1,8	-	-	-	-	-	-	-	NON
106 (Sn63/Pb37)	52,3-58	30,7-34	-	-	-	-	-	-	-	-	NON
109 (Sn60/Pb40)	49,8- 55,2	33,2-36,8	-	-	-	-	-	-	-	-	NON
111 (Pb55,5/Sn40,5/ Bi4)	33,6- 37,3	46-51	-	-	3,3-3,7	-	-	-	-	-	NON
116 (Sn50/Pb50)	41,5-46	41,5-46	-	-	-	-	-	-	-	-	NON
118 (Sn90/Pb10)	74,7- 82,8	8,3-9,2	-	-	-	-	-	-	-	-	NON
121 (Sn96,5/Ag3,5)	80,1- 88,8	-	2,9-3,2	-	-	-	-	-	-	-	OUI
122 (Sn95/Pb5)	78,9- 87,4	4,2-4,6	-	-	-	-	-	-	-	-	NON
127 (Pb60/Sn37/Ag3)	30,7-34	49,8-55,2	2,5-2,8	-	-	-	-	-	-	-	NON
128 (Sn100)	83-92	-	-	-	-	-	-	-	-	-	OUI

129 (Sn99/Sb1)	82,2-91,1	-	-	-	-	0,83-0,92	-	-	-	-	OUI
-------------------	-----------	---	---	---	---	-----------	---	---	---	---	-----

INDALLOY Mélange d'alliages métalliques	% Sn Étain	% Pb Plomb	% Ag Argent	% In Indium	% Bi Bismuth	% Sb Antimoine	% Cu Cuivre	% Zn Zinc	% Au Or	% Ge Germanium	Conformité RoHS 2
130 (Pb60/Sn40)	33,2-36,8	49,8-55,2	-	-	-	-	-	-	-	-	NON
131 (Sn97/Sb3)	80,5-89,2	-	-	-	-	2,5-2,8	-	-	-	-	OUI
132 (Sn95/Ag5)	78,9-87,4	-	4,2-4,6	-	-	-	-	-	-	-	OUI
133 (Sn95/Sb5)	78,9-87,4	-	-	-	-	4,2-4,6	-	-	-	-	OUI
141 (Pb70/Sn30)	24,9-27,6	5,1-64,4	-	-	-	-	-	-	-	-	NON
143 (Pb90/Sb10)	-	74,7-82,8	-	-	-	8,3-9,2	-	-	-	-	OUI avec exemption
145 (Pb75/Sn25)	20,8-23	62,3-69	-	-	-	-	-	-	-	-	NON
149 (Pb80/Sn20)	16,6-18,4	66,4-73,6	-	-	-	-	-	-	-	-	NON
150 (Pb81/In19)	-	67,2-74,5	-	15,8-17,5	-	-	-	-	-	-	NON
151 (Pb92,5/Sn5/ Ag2,5)	4,2-4,6	76,8-85	2-2,3	-	-	-	-	-	-	-	OUI avec exemption
152 (Pb92/Sn5/Sb3)	4,2-4,6	76,4-85,6	-	-	-	2,5-2,8	-	-	-	-	OUI avec exemption
155 (Pb90/Ag5/Sn5)	4,2-4,6	74,7-82,8	4-4,6	-	-	-	-	-	-	-	OUI avec exemption
159 (Pb90/Sn10)	8,3-9,2	74,7-82,8	-	-	-	-	-	-	-	-	OUI avec exemption
160 (Sn97/Cu3)	80,5-89,2	-	-	-	-	-	2,5-2,8	-	-	-	OUI
161 (Pb97,5/Ag2,5)	-	80,9-89,7	2-2,3	-	-	-	-	-	-	-	OUI avec exemption

163 (Pb95,5/Ag2,5/ Sn2)	1,7- 1,9	79,3-87,9	2,1-2,3	-	-	-	-	-	-	-	OUI avec exemption
INDALLOY Mélange d'alliages métalliques	% Sn Étain	% Pb Plomb	% Ag Argent	% In Indium	% Bi Bismuth	% Sb Antimoine	% Cu Cuivre	% Zn Zinc	% Au Or	% Ge Germanium	Conformité RoHS 2
164 (Pb92,5/In5/Ag2,5)	-	76,8-85,1	2,1-2,3	4,2-4,6	-	-	-	-	-	-	OUI avec exemption
165 (Pb97,5/Ag1,5/ Sn1)	0,8-0,9	80,9-89,7	1,2-1,4	-	-	-	-	-	-	-	OUI avec exemption
171 (Pb95/Sn5)	4,2-4,6	78,9-87,4	-	-	-	-	-	-	-	-	OUI avec exemption
175 (Pb95/Ag5)	-	78,9-87,4	4,2-4,6	-	-	-	-	-	-	-	OUI avec exemption
182 (Au80/Sn20)	16,6- 18,4	-	-	-	-	-	-	-	66,4-73,6	-	OUI
183 (Au88/Ge12)	-	-	-	-	-	-	-	-	73-81	10-11	OUI
201 (Sn91/Zn9)	75,5- 83,7	-	-	-	-	-	-	7,5-8,3	-	-	OUI
206 (Pb60/In40)	-	49,8-55,2	-	33,2-36,8	-	-	-	-	-	-	NON
209 (Sn65/Ag25/Sb10)	54-59,8	-	20,8-23	-	-	8,3-9,2	-	-	-	-	OUI
227 (Sn77,2/In20/ Ag2,8)	64-71	-	2,3-2,6	16,6-18,4	-	-	-	-	-	-	OUI
228 (Pb88/Sn10/Ag2)	8,3-9,2	73-81	1,7-1,8	-	-	-	-	-	-	-	OUI avec exemption
233 (Pb85/Sb10/Sn5)	4,2-4,6	70,6-78,2	-	-	-	8,3-9,2	-	-	-	-	OUI avec exemption
236 (Pb83/Sb10/Sn5/ Ag2)	4,2-4,6	68,9-76,4	1,7-1,8	-	-	8,3-9,2	-	-	-	-	NON
238 (Sn90/Au10)	74,7- 82,8	-	-	-	-	-	-	-	8,3-9,2	-	OUI

INDALLOY Mélange d'alliages métalliques	% Sn Étain	% Pb Plomb	% Ag Argent	% In Indium	% Bi Bismuth	% Sb Antimoine	% Cu Cuivre	% Zn Zinc	% Au Or	% Ge Germanium	Conformité RoHS 2	
240 (Sn46/Pb46/Bi8)	38,2- 42,3	38,2-42,3	-	-	6,6-7,4	-	-	-	-	-	NON	
241 (Sn95,5/Ag3,8/ Cu0,7)	79-87,9	-	3,2-3,5	-	-	-	0,58- 0,64	-	-	-	OUI	
244 (Sn99,3/Cu0,7)	82,4- 91,4	-	-	-	-	-	0,58- 0,64	-	-	-	OUI	
249 (Sn91,8/Bi4,8/ Ag3,4)	76,2- 84,5	-	2,8-3,1	-	4-4,4	-	-	-	-	-	OUI	
255 (Bi55,5/Pb44,5)	-	36,9-40,9	-	-	46-51	-	-	-	-	-	NON	
256 (96,5Sn/3Ag/ 0,5Cu)	80-88,8	-	2,5-2,8	-	-	-	0,42- 0,46	-	-	-	OUI	
259 (Sn90/Sb10)	74,7- 82,8	-	-	-	-	8,3-9,2	-	-	-	-	OUI	
264 (91,5Sn/8,5Sb)	75,9- 84,2	-	-	-	-	7,06-7,8	-	-	-	-	OUI	
266 (93,5Pb/5Sn/1,5Ag)	4,2-4,6	77,6-86	1,2-1,4	-	-	-	-	-	-	-	OUI avec exemption	
281 (Bi58/Sn42)	34,9- 38,6	-	-	-	48,1- 53,4	-	-	-	-	-	OUI	
281-338 (Sn60/Bi40)	49,8- 55,2	-	-	-	33,2- 36,8	-	-	-	-	-	OUI	
NS (Sn25/Au75)	20,8-23	-	-	-	-	-	-	-	62-69	-	OUI	
NS (Sn30/Au70)	24,9- 27,6	-	-	-	-	-	--	-	58-64,4	-	OUI	
NS	4,2-4,6	77,6-86	1,2-1,4	-	-	-	-	-	-	-	OUI avec	

(Sn5/Pb93,5/Ag1,5)												exemption
NS (Sn15/Pb82,5/ Ag2,55)	12,5- 13,8	68,5-75,9	2,1-2,3	-	-	-	-	-	-	-	-	NON
INDALLOY Mélange d'alliages métalliques	% Sn Étain	% Pb Plomb	% Ag Argent	% In Indium	% Bi Bismuth	% Sb Antimoine	% Cu Cuivre	% Zn Zinc	% Au Or	% Ge Germanium	Conformité RoHS 2	
NS (Sn20/Pb77/Ag3)	16,6- 18,4	63,9-70,8	2,5-2,8	-	-	-	-	-	-	-	-	NON
NS (Sn96/Ag4)	79,7- 88,3	-	3,3-3,7	-	-	-	-	-	-	-	-	OUI
NS (Sn3,5/Pb84,5/ Sb12)	2,9-3,2	70,1-78,2	-	-	-	9,5-10,6	-	-	-	-	-	NON
NS (90Pb/5In/5Ag)	-	74,7-82,8	4.15-4.6	4.15-4.6	-	-	-	-	-	-	-	Oui avec exemption

NS = Mélange d'alliages non normalisés

RoHS 2 = Restriction de l'utilisation de certaines substances dangereuses (2011/65/UE). Veuillez passer en revue toutes les exemptions qui peuvent être applicables. Ces informations sont fournies seulement à titre indicatif. Il est de la responsabilité du client de déterminer la conformité avec leurs spécifications et restrictions particulières.